




INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL
10 ans d'existence
Inpn.mnhn.fr

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Partenariat GIRAZ – MNHN

**Présentation du contexte et des outils.
Conséquences pour la portée et le contenu
d'une convention.**

Pascal Dupont
Service du Patrimoine Naturel, MNHN



INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL
10 ans d'existence
Inpn.mnhn.fr

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE


Le contexte : l'architecture du Système d'Information sur la Nature et les Paysage (SINP)

Objectif : Tout citoyen doit pouvoir avoir accès gratuitement aux données publiques concernant la nature et les paysages (Directive européenne).

Donnée publique :

- une donnée produite par un établissement ou une autorité publique ;
- une donnée acquise par un financement ou par convention par un établissement ou une autorité publique.

La précision maximale pour la transmission et la diffusion d'une donnée publique est la commune (une exception avec les données publiques sensibles).



Le contexte : l'architecture du Système d'Information sur la Nature et les Paysage (SINP)


Donnée privée : une donnée produite par « un tiers ».

La précision maximale pour la transmission et la diffusion d'une donnée privée est la maille 10X10 km.

C'est le propriétaire de la donnée qui décide s'il veut transmettre sa donnée dans le cadre du SINP et de la précision qu'il veut pour sa transmission et sa diffusion.

Que ce soit une donnée publique ou privée, le principe est que la donnée est informatisée une seule fois.

Le propriétaire d'une donnée doit pouvoir savoir à tout moment ce que devient sa donnée.



Le contexte : l'architecture du Système d'Information sur la Nature et les Paysage (SINP)

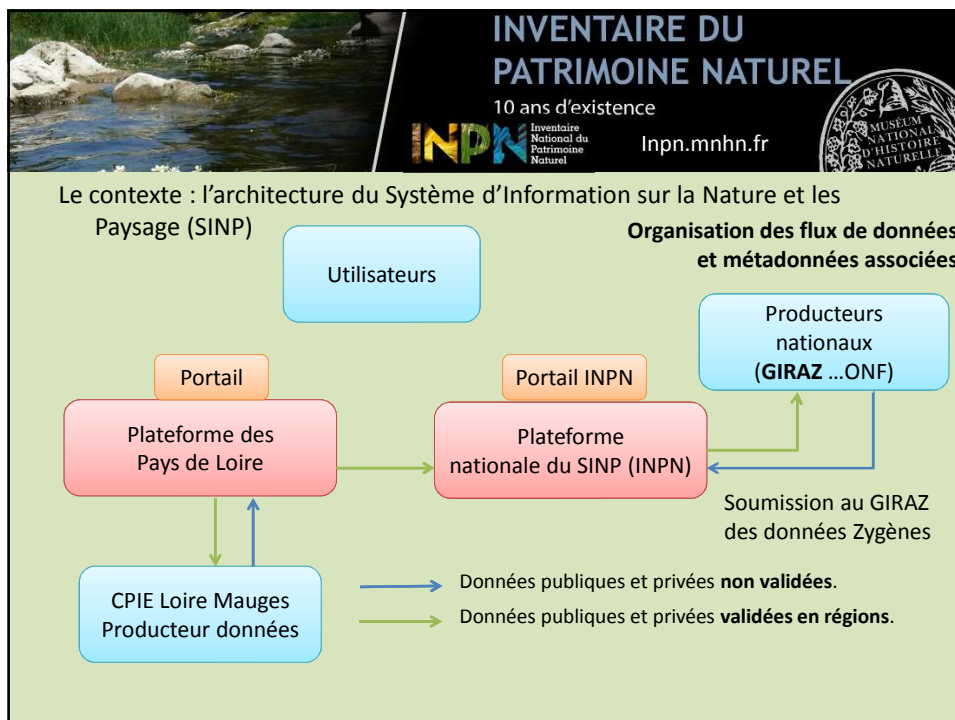
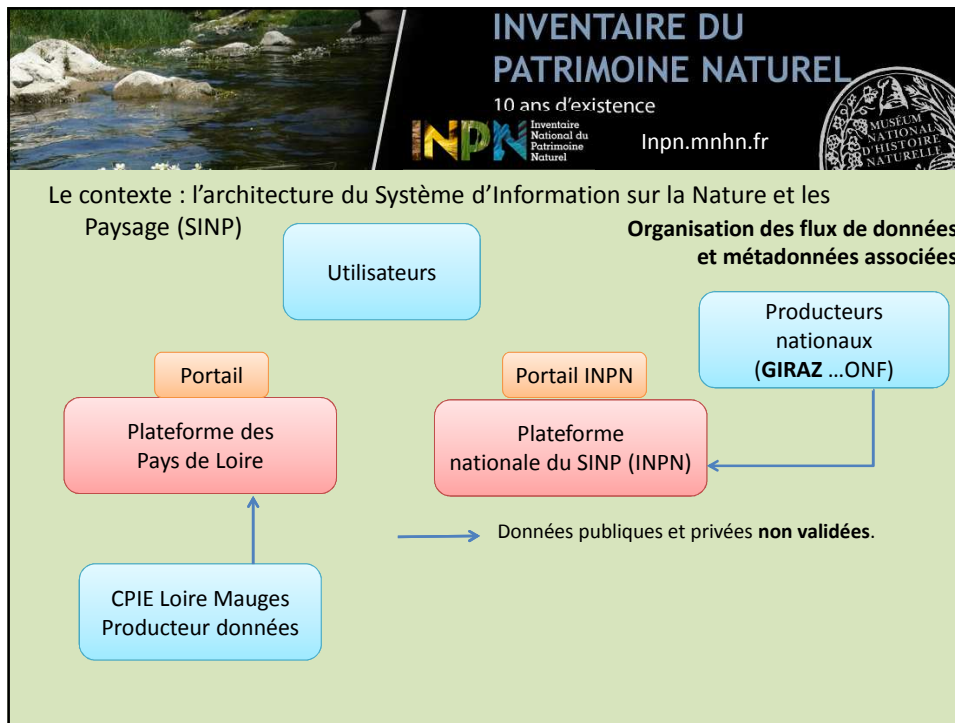
Exemple :

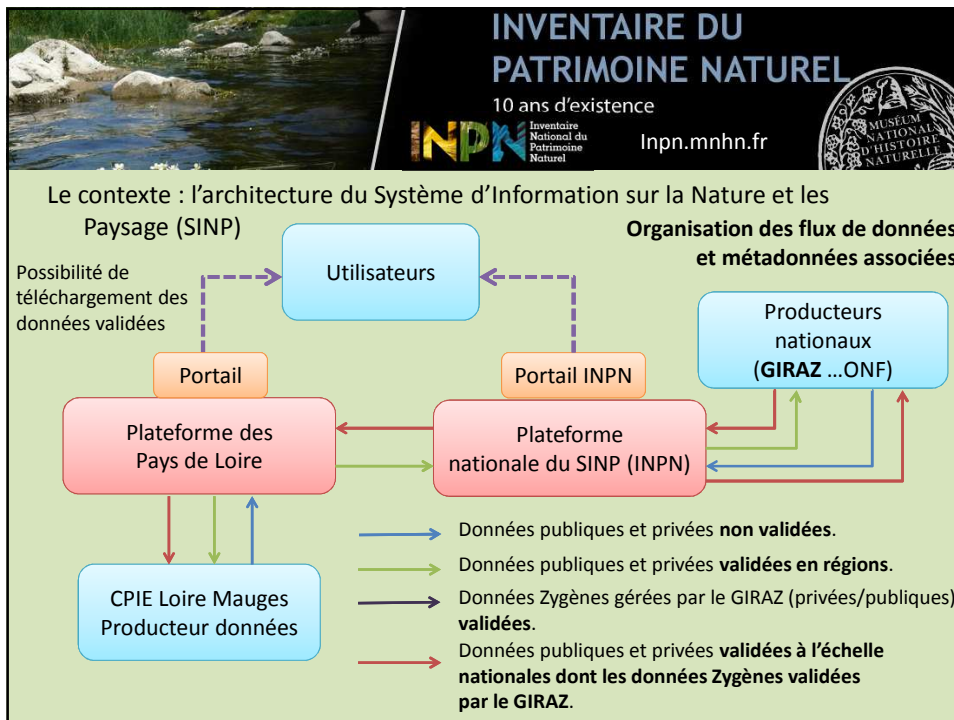
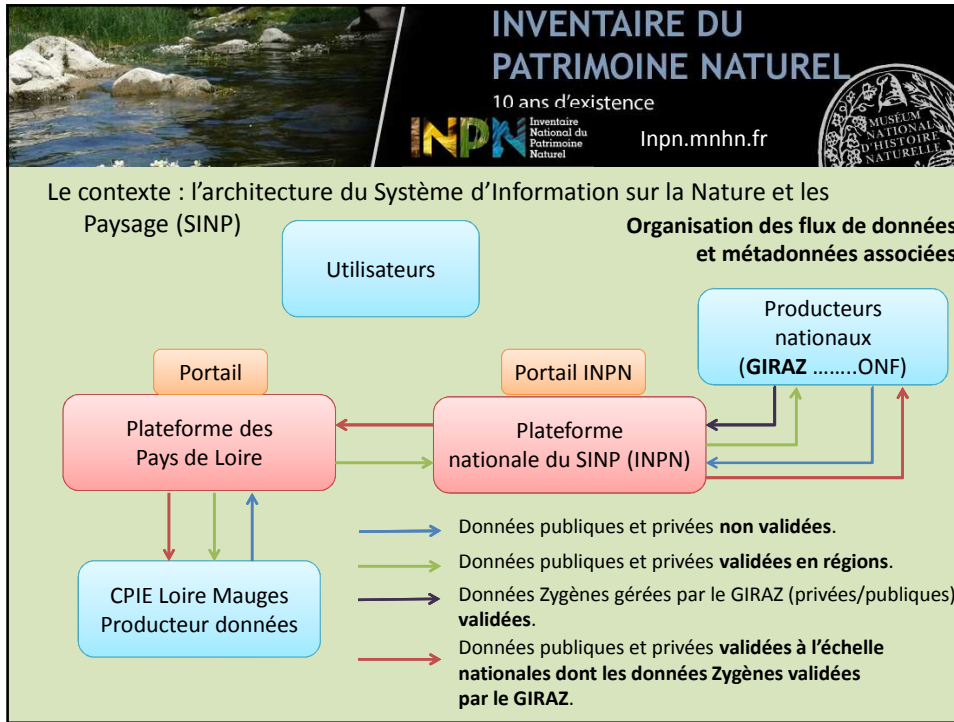
L'association IMAGO (Alsace) transmet une donnée au MNHN concernant *Zygaena purpuralis*.

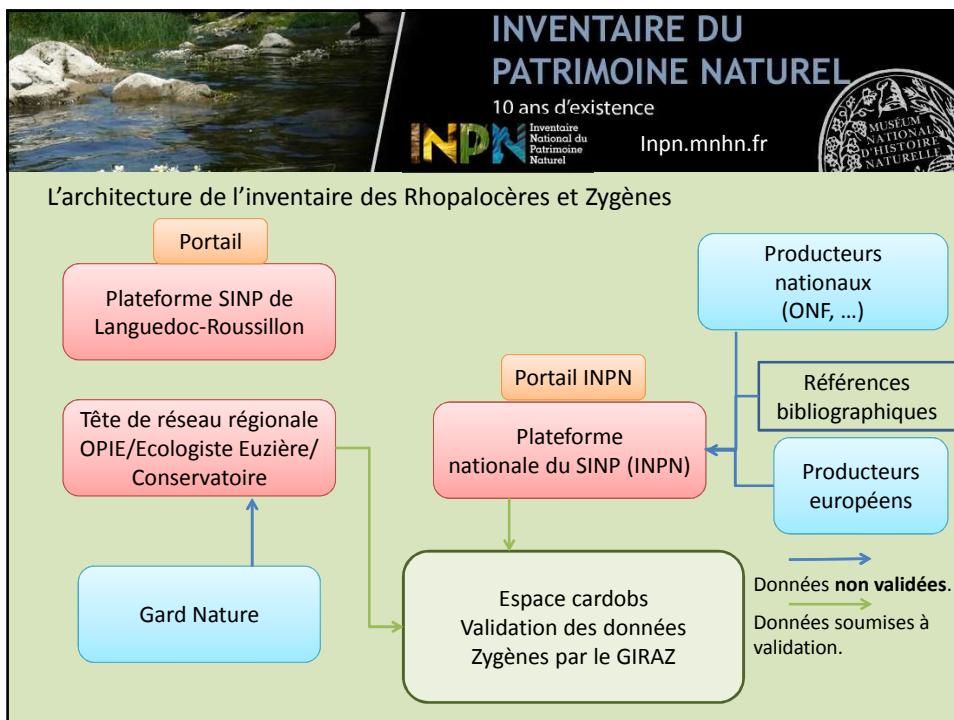
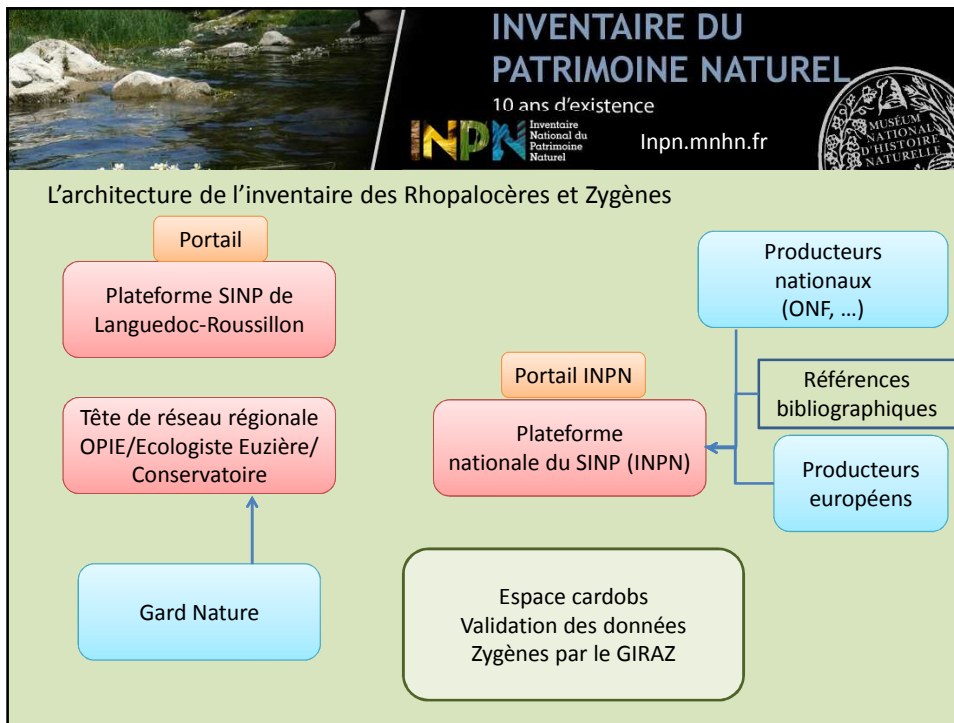
Le MNHN transmet la donnée au GIRAZ pour la validation de la donnée.

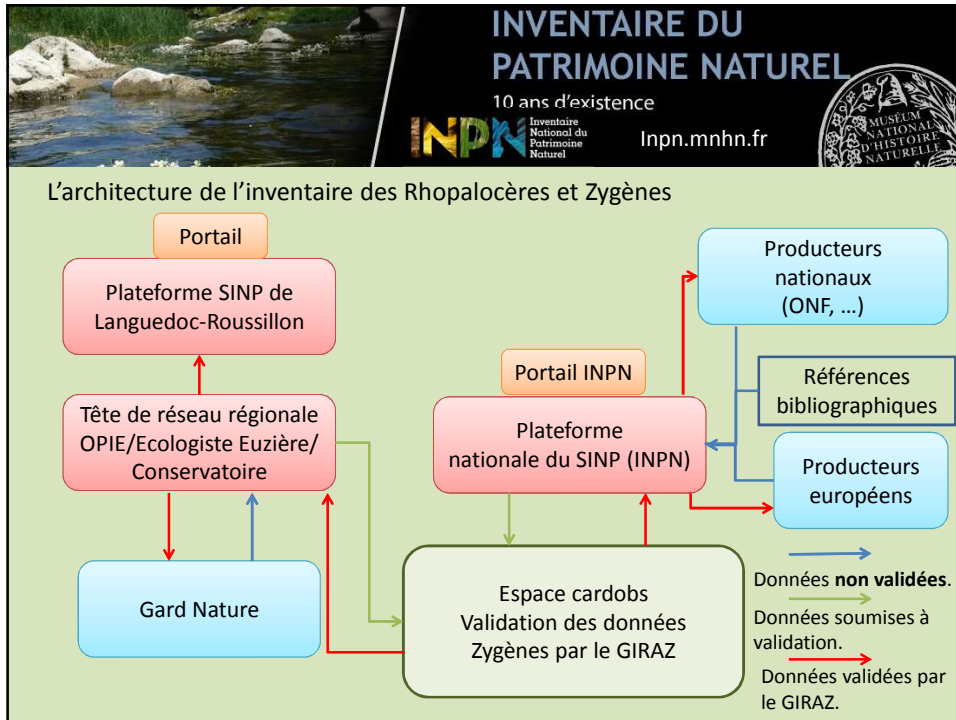
Le GIRAZ transmet au MNHN la donnée validée ou non.

L'association IMAGO doit pouvoir suivre sa donnée et voir que sa donnée a été validée ou non par le GIRAZ.









INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL
10 ans d'existence
INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel
Inpn.mnhn.fr

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Présentation de CardObs



Nécessité d'avoir un standard d'échange de données

- Un standard de donnée pour l'inventaire des Rhopalocères et Zygènes a été validé à la dernière réunion du comité de pilotage de l'inventaire. Celui-ci est interopérable avec le standard INPN et le standard du SINP.
- C'est avant tout un standard vers lequel les bases de données doivent évoluer. Actuellement, tous les champs « obligatoire » du standard ne sont pas dans les bases.
- Le rôle du MNHN c'est d'apporter un appui technique aux partenaires afin d'améliorer les bases et/ou de rendre les données transmises interopérables.



Champs du standard d'échange de données

DS = Donnée source
Sémantique SINP :

Une donnée brute correspond à l'ensemble des informations présentes dans un carnet de terrain par exemple.
Une donnée source correspond aux informations informatisées à partir de la donnée brute.

En rouge : les champs obligatoires au cœur de l'échange.
En noir : les champs hautement recommandés pour l'échange.
Ces derniers ne sont pas nécessairement dans les bases.



Champs du standard d'échange de données

Champs associés à la donnée transmise

DS = Donnée source
Sémantique SINP :

Une donnée brute correspond à l'ensemble des informations présentes dans un carnet de terrain par exemple.
Une donnée source correspond aux informations informatisées à partir de la donnée brute.

En rouge : les champs obligatoires au cœur de l'échange.
En noir : les champs hautement recommandés pour l'échange.
Ces derniers ne sont pas nécessairement dans les bases.




Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
DateCreationDS (INV)	Date de la création de la DS au sein de la base de données du producteur.	Traçage de la donnée.
IdentifiantOrigine (INPN)	Identifiant unique de l'observation dans la base de données où est stockée la DS.	Traçage de la donnée.
DSPubliquePrivee (INV)	Indique si la DS est publique ou privée.	Limitation de la diffusion.
DSInventaire (INV)	Indique si la DS récoltée par un tiers (donnée privée) est considérée, sous couvert d'une convention d'utilisation de la donnée, comme une DS publique pour la et la diffusion dans le cadre de l'inventaire.	Limitation de la diffusion.
Sensible (INV)	Indique si la DS est considérée comme sensible d'après les principes du SINP (OUI/NON).	Limitation de la diffusion.
Validation (INV)	Travail du GIRAZ	Limitation de la diffusion.
Valideur (INPN)	GIRAZ	Valorisation des acteurs.




Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
*RestrictionLocalisationP (INPN)	Diffusion de la localisation précise de l'observation (OUI/NON).	Limitation de la diffusion.
*RestrictionCommune (INPN)	Diffusion de la localisation communale de l'observation (OUI/NON).	Limitation de la diffusion.
*RestrictionMaille (INPN)	Diffusion de la localisation à la maille 10x10 km de l'observation (OUI/NON).	Limitation de la diffusion.
*RestrictionTotale (INPN)	Non diffusion de l'observation (OUI/NON).	Limitation de la diffusion.
DegradationTransmission (INV)	Détermine si la donnée transmise a été dégradée géographiquement.	Retour à la DS.

* Au moins un champ pour la restriction de la diffusion doit être rempli.



Dans le cadre de l'inventaire on propose un processus de validation qui prend en compte :

- les informations liées à la répartition (présence départementale par exemple)
- Les informations liées à la détermination de l'échantillon (dissection ou non des pièces génitales par exemple).



Le processus de validation aboutit à une caractérisation de la validation de la donnée :

- **Donnée certaine cas 1** : la donnée est certaine et on peut revenir sur la détermination.
- **Donnée certaine cas 2** : la donnée est certaine et on ne peut pas revenir sur la détermination.
- **Donnée probable** : les éléments constituant la donnée permettent de considérer l'observation comme probable.
- **Donnée douteuse** : les éléments constituant la donnée permettent de considérer l'observation comme douteuse.
- **Donnée erronée** : la donnée est considérée comme une erreur et on ne peut pas revenir dessus.



Champs du standard d'échange de données

Champs constituant la donnée transmise

Source de la donnée		
Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
TypeSource (INPN)	Type de la source d'observation : TERRAIN/COLLECTION/LITTERATURE/INTERNET/NSP.	Retour à la DS
ReferenceBiblio (INV)	Référence bibliographique de la source de l'observation.	Retour à la DS
InstitutionDepotCol (INV)	Nom de l'institution où la collection est consultable.	Retour à la DS
NomCollection (INV)	Nom de la collection.	Retour à la DS
CodeExemplaire (INV)	Code des pièces génitales disséqués ou de l'exemplaire ou de la boîte de collection. On choisira la codification qui permet le plus rapidement, la vérification de la détermination.	Retour à la DS
ReferenceSiteInternet (INV)	Lien URL où se trouve la source de l'observation.	Retour à la DS

Observateur(s)		
Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
IdentitéObservateur (INPN)	Nom et prénom de la personne ayant réalisée l'observation.	Valorisation des acteurs
OrganismeObservateur (INPN)	Nom de l'organisme ayant réalisée l'observation dans le cadre de ces activités.	Valorisation des acteurs
Taxon observé		
Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
CdNom (INPN)	Code du taxon cité par l'observateur issu de la version de TAXREF valide au moment de la saisie du code.	Suivi de la taxonomie
NomScientifiqueCite (INPN)	Nom scientifique donné par l'observateur au taxon observé.	Suivi de la taxonomie
CodeReferentiel (INPN)	Code du taxon référent associé à NomScientifiqueCite ou CdNom (référent TAXREF).	Suivi de la taxonomie

		
Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
StadeBiologique (INV)	Stade biologique observé. ADULTE_V/ADULTE_M/ŒUF CHENILLE/CHRYSLIDE/NON_R	Validation de la donnée
Sexe (INV)	Sexe observé MALE/FEMELLE	Validation de la donnée
*DeterminationEspeceAdulte (INV)	Méthode de détermination des adultes. VUE/FILET/OBSERV_PG/PHOTO/ELEVAGE/ COLLECTION/BROSSAGE/DISSECTION_PG/ SEQUENCAGE/NON_R	Validation de la donnée
*DeterminationEspeceOeuf (INV)	Méthode de détermination des œufs.	Validation de la donnée
*DeterminationEspeceChenille (INV)	Méthode de détermination des chenilles.	Validation de la donnée
*DeterminationEspeceChrysalide (INV)	Méthode de détermination des chrysalides.	Validation de la donnée
* Au moins un champ pour la détermination de la diffusion doit être rempli.		


		
Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
IDEchantillonGenetique (INV)	Identifiant unique de l'échantillon dont le gène mitochondrial CO1 a été séquencé.	Traçage de la donnée
IDSequenceGenetique (INV)	Identifiant unique de la séquence du gène mitochondrial CO1 associé à l'échantillon.	Traçage de la donnée
Determineur (INV)	Nom et prénom de la personne ayant réalisée l'identification taxonomique de l'observation, associé éventuellement à un organisme.	Valorisation des acteurs
DateDeterminationTaxon (INV)	Date à laquelle a été réalisé la détermination.	Suivi de la taxonomie

Date d'observation		
Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
DateDebut (INPN)	Date à laquelle a été réalisé le début de la période de l'observation.	Validation de la donnée
DateFin (INPN)	Date à laquelle a été réalisé la fin de la période de l'observation.	Validation de la donnée

Localisation de l'observation		
Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
*CoordonneeX (INPN)	Longitude, coordonnée X de l'observation. Le système de projection est précisée dans le standard de métadonnées.	Validation de la donnée
*CoordonneeY (INPN)	Latitude, coordonnée Y de l'observation. Le système de projection est précisée dans le standard de métadonnées.	Validation de la donnée
NatureXY (INV)	Précise la nature des coordonnées (X,Y). LOC_PRECISE/LOC_STATION/ LOC_TOPONYME/LOC_MASSIF	Qualification de la donnée
NomToponyme (INPN)	Libellé du toponyme.	Qualification de la donnée
* Au moins un champ pour la localisation doit être rempli.		



Champs du standard d'échange	Définition	Objectif de l'échange
*CodeCommune (INPN)	Code INSEE de la commune à laquelle est rattachée l'observation.	Validation de la donnée
NomCommune (INPN)	Libellé de la commune selon le code INSEE en vigueur.	Validation de la donnée
*CodeMailleUTM (INV)	Cellule de la grille UTM associée à l'observation	Validation de la donnée
*ZoneUTM (INV)	Zone UTM dans laquelle se situe l'observation.	Validation de la donnée
*CodeMaille (INPN)	Cellule de la grille de référence nationale 5kmx5km ou 10kmx10km dans laquelle se situe l'observation.	Qualification de la donnée
* Au moins un champ pour la localisation doit être rempli.		




Conséquences pour la portée et le contenu
d'une convention



- **Objet de la convention : Préciser les relations MNHN-GIRAZ**
 - Échanges de données (les données du GIRAZ sont des données privées donc liberté au GIRAZ pour définir les modalités de transmission et de diffusion).
 - Validation nationale des données par le GIRAZ concernant les Zygènes dans le cadre du SINP.
 - Appui du GIRAZ sur la valorisation des données.
 - Appui technique du MNHN si besoin notamment concernant l'interopérabilité des données.

Durée de la convention non liée à l'inventaire mais liée au SINP, renouvelable tous les quatre ans.



- **Droits de consultation, d'usage et circulation des données**
 - Cadre SINP. Les données du GIRAZ sont privées. Les données des producteurs régionaux et nationaux autres que le GIRAZ (ONF ...) sont publiques et/ou privées. Le principe du SINP est la « libre circulation » des données avec des restrictions pour les données privées et les données sensibles déterminées par leur propriétaire. Les données publiques sont transmises soit sous forme de données sources soit à la commune.
 - Discussion sur un exemple : une donnée GIRAZ de *Zygaena rhadamanthus* est dans le périmètre d'une réserve. La donnée transmise au MNHN avec les restrictions associées de transmission et de diffusion, peut-elle être transmise via RNF à la réserve concernée ? La question sous-jacente est l'adhésion du GIRAZ au protocole du SINP.



The banner features a photograph of a river with rocks on the left. On the right, the text reads "INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL" in large white letters, followed by "10 ans d'existence" in smaller white text. Below this, the INPN logo is displayed, consisting of the letters "INPN" in a colorful, stylized font, with "Inventaire National du Patrimoine Naturel" written in small white text underneath. To the right of the logo is the website address "Inpn.mnhn.fr". On the far right of the banner is the circular seal of the "MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE".

Merci de votre attention